

Bordeaux, le 28 juin 2022

Communiqué de presse

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine mobilisée pour garantir la continuité des soins en Gironde cet été

Dans le département de la Gironde, comme partout en France, le système de santé connaît de fortes tensions dans un contexte de démographie médicale et non médicale très tendu impactant notamment les services d'urgence mais aussi les maternités. Dans ce contexte, et dans la perspective de la période estivale, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires se mobilisent pour limiter les effets de ces tensions et accompagnent le déploiement de solutions permettant d'assurer l'accès aux soins et de garantir la qualité des prises en charge.

Le département de la Gironde est un département touristique qui connaît une fréquentation importante notamment dans les zones littorales. Cela se traduit par un nombre de passage élevé dans les services d'urgences, plus de 135 000 passages l'été 2020 et plus de 154 000 l'été 2021 soit une hausse de 14%, sans baisse de fréquentation en zone urbaine.

| Un suivi renforcé permettant d'anticiper les tensions

Pour préparer le surcroît d'activité en raison de la fréquentation touristique et ce, dans un contexte de tensions, l'ARS Nouvelle-Aquitaine organise un renforcement du suivi et du pilotage sur cette période estivale : elle anime des réunions territoriales régulières associant les établissements de santé, les représentants des professionnels de santé libéraux de ville, des transports sanitaires et des structures médicosociales, et tout autre acteur afin d'identifier les leviers et actions pouvant être mutualisés au niveau départemental. Ce réseau territorial des urgences (RTU) permet d'assurer l'accès à des compétences, à des techniques et à des capacités d'hospitalisation dont ne dispose pas chacun des établissements, et permet de coordonner leurs actions et moyens.

| Des dispositifs provisoires de régulation de l'accès direct aux services d'urgence dans les périodes de fortes tensions

Lorsque, par manque de médecins et de personnel paramédical, il est nécessaire d'adapter l'organisation au sein d'un service d'urgence, un ensemble de mesures peut être mis en place comme :

- La mutualisation de certaines lignes médicales d'urgentistes,
- L'implication des médecins de l'établissement ou de médecins généralistes au sein des urgences,
- Le soutien à la permanence des soins,
- Le travail en coopération entre cliniques, structures médico-sociales et établissements publics.

➤ Exemple de procédure adaptée sur le territoire du bassin d'Arcachon

L'infirmier d'Accueil et d'Orientation (IAO) des urgences oriente les patients vers le médecin généraliste libéral qui effectue les consultations au sein du service. Les critères d'orientation sont établis conjointement par le service d'urgence et les médecins généralistes libéraux. La réorientation est possible dans les deux sens. Le

médecin volontaire a accès au matériel fourni par l'hôpital, au système d'information des urgences et au plateau technique.

↳ **Exemple de procédure adaptée sur le territoire de Sud-Gironde**

La continuité des soins est assurée avec la réorientation si nécessaire des patients vers des consultations de spécialité et une admission différée aux urgences. Quand la situation le permet, la prise en charge et le suivi à domicile est également possible évitant ainsi une hospitalisation systémique.

↳ **Exemple de procédure adaptée sur le territoire du Médoc**

Renfort d'urgentistes du groupe de la Mutualité.



>> Le recensement des procédures adaptées dans chaque établissement Girondin titulaire d'une autorisation d'urgence est disponible en pièce jointe

Si ces mesures ne sont pas suffisantes pour assurer le fonctionnement 24h/24 du service d'urgence, une régulation peut être mise en place pour une période déterminée, la plus circonscrite possible. Dans le cadre de ce dispositif adapté, l'accueil aux urgences est assuré en journée de manière classique mais peut être plus strictement régulé la nuit par l'infirmière d'orientation et d'accueil en lien avec l'urgentiste présent ou par le Centre 15, c'est le cas du service d'urgence de l'hôpital Pellegrin.

Dans tous les cas, la prise en charge des urgences vitales reste assurée par les structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) 24h/24 et 7j/7, et reste une priorité. Pour toutes les situations urgentes, l'ARS rappelle la nécessité d'appeler son médecin traitant en première intention, ou le 15 avant de se déplacer.

| Des leviers complémentaires pour améliorer l'accès aux soins non programmés

Pour accueillir les patients relevant des soins non-programmés, des coopérations sont aussi mises en place avec l'appui de la médecine de ville, une coordination territoriale d'autant plus importante que 10 à 30% des passages aux urgences sont des urgences relatives qui relèvent de la médecine de ville.

Ainsi, pour garantir l'accès aux soins non programmés, le département peut compter sur les 3 Maisons médicales de garde (Libourne, Blaye et Langon), sur les 6 Communautés professionnelles territoriales de santé actives cet été (Sud Médoc, Sud Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre, Ouest Gironde, Entre Deux Mers, Nord Ouest Métropole, Dropt sur Garonne) et sur les Maisons de santé pluri professionnelles accessibles de 8h à 20 du lundi au vendredi et le samedi matin de 8h à 12h.

L'ARS rappelle que la nuit, le week-end et les jours fériés, la régulation médicale assurée en Gironde par le Centre 15 permet une réponse médicale graduée et adaptée à l'état de santé du patient : conseils, consultation dans un lieu fixe de garde, visite à domicile, recours à l'aide médicale urgente...

Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

Annexe : **Le recensement des procédures adaptées des établissements Girondins titulaires d'une autorisation d'urgence ou de maternité**

⇒ **Urgences**

Mois de juillet 2022

Urgences de Libourne	<p>Priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil et réorientation le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 20h - minuit : réorientation vers maison médicale de garde ⇒ Minuit – 8h : réorientation vers une consultation de médecine générale
Urgences de Langon	<p>Priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil et réorientation le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 20h - minuit : réorientation vers maison médicale de garde ⇒ Minuit – 8h : réorientation différée vers une consultation de médecine générale, une consultation de médecine de spécialité, ou les urgences
Urgences adultes du CHU de Bordeaux - site Pellegrin	17h-22h : Priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil et réorientation le cas échéant vers consultation de médecine générale
	22h-8h : fermeture physique de la porte des urgences et régulation de l'admission par le Centre 15
HIA – Robert Piqué	<p><i>A compter du 11 juillet (18h-8h)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Patients couchés adressés par les pompiers et/ou ambulance : appel du centre 15 et régulation des accès par le sénior de garde avec priorisation des urgences vitales ⇒ Autres patients : priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil sous couvert du sénior et réorientation le cas échéant

Mois d'août 2022

Urgences de Libourne	<p>Priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil et réorientation le cas échéant</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 20h - minuit : réorientation vers maison médicale de garde
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Minuit – 8h : réorientation vers une consultation de médecine générale
Urgences de Langon	<p>Priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil et réorientation le cas échéant</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 20h - minuit : réorientation vers maison médicale de garde
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Minuit – 8h : réorientation différée vers une consultation de médecine générale, une consultation de médecine de spécialité, ou les urgences
Urgences adultes du CHU de Bordeaux - site Pellegrin	17h-22h : Priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil et réorientation le cas échéant vers consultation de médecine générale
	22h-8h : régulation de l'admission par le Centre 15

HIA – Robert Piqué	<p><i>Jusqu'au 28 aout (18h-8h)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Patients couchés adressés par les pompiers et/ou ambulance : appel du centre 15 et régulation des accès par le sénior de garde avec priorisation des urgences vitales ⇒ Autres patients : priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil sous couvert du sénior et réorientation le cas échéant
Clinique mutualiste de Pessac	18h-8h : Priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil et réorientation le cas échéant vers centre de santé de Talence
Clinique mutualiste de Lesparre	18h-8h : Priorisation des urgences en fonction de la gravité par infirmière d'orientation et d'accueil et réorientation le cas échéant vers centre de santé de Lacanau

⇒ **Maternités**

Mois d'août 2022

Clinique mutualiste de Lesparre	<p>Réorganisation de la maternité (suspension de l'activité des salles de naissance)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Information préalable des parturientes ○ Adressage organisé avec les autres maternités ○ Hébergement à proximité des parturientes si besoin sur prescription
---------------------------------	---